



LA CONFIRMATION

La préparation des enfants au sacrement de la Confirmation est organisée par les paroisses du secteur Illiez.

Les enfants de plus de 6 ans et les adultes qui ne sont pas confirmés sont également invités à recevoir ce sacrement essentiel à la vie chrétienne ordinaire. Une préparation spécifique est prévue. Les prêtres du secteur vous donneront toutes les informations utiles.

Les enfants scolarisés en 7H sont invités à suivre un parcours de quelques mois. Ils se réunissent pour 5 rencontres, seuls et accompagnés d'un parent, en paroisse. Ils participent également à un week-end au Simplon, à un après-midi bricolage/chant et à une demi-journée de retraite avec leur parrain ou leur marraine.

Pour le choix du parrain ou de la marraine de confirmation, les conditions suivantes sont requises :

« La personne choisie doit avoir les aptitudes et l'intention de remplir cette fonction, être âgée d'au moins 16 ans, être catholique, confirmée et avoir reçu le sacrement de la 1^{ère} Communion, mener une vie cohérente avec la foi et la fonction qu'elle va assumer, n'être ni le père, ni la mère du confirmand (Cf. directives diocésaines – la Confirmation no 2.2.0. p. 3) ».